

REVUE DE PRESSE

Qualité environnementale du cadre bâti



N°25 - 12 octobre au 8 novembre 2020

SOMMAIRE

Législation - Réglementation	p. 1
Normes - Labels - Démarches	p. 2
Matériaux - Produits - Techniques	p. 2 à 3
Outils - Méthodologies	p. 3
Économie - Incitations financières	p. 3 à 4
Immobilier	p. 4 à 5
Éducation - Formation - Documentation	p. 5
Réalisations	p. 6
Professionnels - Entreprises	p. 6 à 8
Filières - Prestataires	p. 8
Bâtiment - Énergie	p. 9 à 11
Santé - Hygiène - Sécurité	p. 11
Autres thèmes	p. 12 à 13

/// LÉGISLATION – RÉGLEMENTATION ///

Modification de l'arrêté du 15 septembre 2006 relatif au diagnostic de performance énergétique pour les bâtiments existants proposés à la vente en France métropolitaine - 16 octobre 2020

Un arrêté en date du 12 octobre modifie l'arrêté du 15 septembre 2006 relatif au diagnostic de performance énergétique pour les bâtiments existants proposés à la vente en France métropolitaine. Le texte actualise le contenu en CO₂ des réseaux de chaleur et de froid pour la réalisation des diagnostics de performance énergétique avec les données d'exploitation 2016-2017-2018.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/reglementation/arrete-du-12-10-2020-trer2025039a-24783.php

Réglementation thermique : prise en compte des chaudières numériques - 27 octobre 2020

Un arrêté relatif à l'agrément des modalités de prise en compte des chaudières numériques (systèmes permettant de recycler la chaleur rejetée par les équipements informatiques pour produire de l'eau chaude sanitaire) dans la réglementation thermique 2012 est paru au Journal officiel du 24 octobre 2020. L'annexe de l'arrêté définit les conditions d'application du mode de prise en compte des chaudières numériques dans la méthode de calcul Th-B-C-E 2012.

Source :

> https://veille.artisanat.fr/dossier_filiere/batiment/actualite/rynglementation-thermique-prise-en-compte-des-chaudiyores-numynriques-arryotyn.html

A télécharger :

- > « Arrêté du 14 octobre 2020 relatif à l'agrément des modalités de prise en compte des « chaudières numériques » dans la réglementation thermique 2012 » : www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=_zUA9FhkJo2B7lc0k4VSp73NFIW3dzNvYtiXksp3e4k=
- > « Annexe à l'arrêté du 14 octobre 2020 - Modalités de prise en compte du système de « chaudières numériques » dans la réglementation thermique 2012 » : www.actu-environnement.com/ae/reglementation/lnk_count.php?id=24968

RT 2012 : le ministère de la Transition écologique a mis en consultation un projet d'arrêté prorogeant la dérogation permettant aux logements collectifs neufs de consommer 15% de plus que les maisons individuelles - 30 octobre 2020

La RT2012 fixe comme principe une consommation maximum de 50 kWh/m²/an pour les logements neufs. Les logements collectifs bénéficient pour leur part d'une dérogation leur permettant de consommer jusqu'à 57,5kWh/m²/an, soit 15% de plus. Cette dérogation, qui devait prendre fin au 31 décembre 2020, devrait toutefois être prorogée jusqu'à l'entrée en vigueur de la RE2020. La nouvelle date proposée, le 1^{er} septembre 2021, n'a cependant pas « vocation à être considéré comme la date d'entrée en vigueur de la RE2020 », comme le précise le projet d'arrêté.

Source :

> www.batiactu.com/edito/gouvernement-veut-prolonger-derogation-a-rt2012-jusqu-60540.php

Certificats d'économie d'énergie (CEE) : nouvelle obligation de contrôle pour certaines opérations de rénovation énergétique - 5 novembre 2020

Un récent arrêté en date du 16 octobre 2020 introduit une liste d'opérations standardisées qui doivent désormais être vérifiées par une tierce partie. Parmi les opérations standardisées concernées, celles correspondant aux fiches BAR-EN-102 : Isolations des murs des bâtiments résidentiels existants, BAR-EN-107 : Isolation des murs des bâtiments résidentiels existants en France d'Outre-Mer et BAT-EN-108 : Isolation des murs des bâtiments tertiaires existants en France d'Outre-Mer. Les modalités de contrôle différeront selon les fiches d'opérations standardisées et selon la population bénéficiant des travaux. Ces dispositions entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2021.

Source :

> www.batirama.com/article/35956-cee-nouvelle-obligation-de-contrrole-pour-certaines-operations-de-renovation-energetique.html

A télécharger :

- > « Arrêté du 16 octobre 2020 modifiant l'arrêté du 29 décembre 2014 relatif aux modalités d'application du dispositif des certificats d'économies d'énergie et modifiant l'arrêté du 4 septembre 2014 fixant la liste des éléments d'une demande de certificats d'économies d'énergie et les documents à archiver par le demandeur » : www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=Bs-uDOcyNn6TiaQPLhwzH0vjG5MsDkfRtWfMxQ-Cnuk=

/// SOMMAIRE ///

/// NORMES - LABELS - DEMARCHES ///

L'Observatoire BBC publie le tableau de bord des labels Effinergie au 3^{ème} trimestre 2020 - Octobre 2020

Selon le dernier tableau de bord des labels Effinergie publié par l'Observatoire BBC, depuis le début de l'année près de 18 500 logements se sont engagés dans une rénovation basse consommation. Au total, près de 3100 opérations représentant 230 000 logements se sont engagées dans une rénovation à basse consommation dans le secteur résidentiel, générant en moyenne une réduction de 75% des émissions de gaz à effet de serre par opération.

Du côté de la construction, après un premier semestre dynamique (+15% par rapport à 2019), la croissance des labels Effinergie 2017 semble être impactée par le contexte sanitaire et économique au troisième trimestre. Après neuf mois d'exercice, 1 346 logements se sont engagés dans un des labels Effinergie 2017 (soit une baisse de 5% par rapport à 2019). Le volume d'opérations a lui aussi chuté de 35% à fin octobre 2020 (-38% pour le label Effinergie+). Seul le label BBC Effinergie 2017 enregistre un volume supérieur à celui de 2019.

Source :

> www.observatoirebbc.org/publications/tableaux-de-bord

Certivéa et la Smart Building Alliance (SBA) lancent le label R2S-4GRIDS, un label pour des bâtiments plus performants - 20 octobre 2020

Extension du label R2S (Ready2Services) – label valorisant les initiatives portées par les acteurs de la construction en matière de bâtiment connecté et communicant –, le label R2S-4GRIDS a pour ambition de faire le lien entre transition numérique et transition énergétique. Le référentiel R2S-4GRIDS s'adapte à tous types de projets (neuf, rénovation, exploitation) et répond à un triple objectif : mieux gérer les consommations, réduire les coûts sur toute la durée de vie du bâtiment, voire le transformer en centre de profit, et contribuer à réduire l'empreinte carbone des bâtiments, en facilitant le respect des réglementations en vigueur et à venir (décret tertiaire, décret BACS, RE 2020). Cinq thèmes ont été retenus pour ce nouveau référentiel : les services pour une maîtrise énergétique et une flexibilité énergétique, la communication, les données, la performance énergétique et le management responsable de l'énergie.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/numerique-bim/r2s-4grids-un-label-pour-des-batiments-plus-performants-2020-10-20-36939

/// SOMMAIRE ///

/// MATERIAUX - PRODUITS - TECHNIQUES ///

Résistance au feu : le béton de chanvre en test - 22 octobre 2020

Un prototype de façade en béton de chanvre sur ossature bois a passé mi octobre un essai Lepir 2 afin de valider sa résistance au feu. L'objectif : étendre les règles professionnelles pour ce matériau, qui se limitent pour l'instant au R+2+combles et aux bâtiments de 5^{ème} catégorie pour les Etablissements recevant du public. L'essai Lepir 2 vise en effet à vérifier la non propagation par la façade d'un incendie se déclarant à un étage donné jusqu'aux deux niveaux au-dessus, grâce à l'étude de la propagation verticale et latérale des flammes durant les 30 premières minutes et le passage des flammes et gaz chauds ($T > 180^{\circ}\text{C}$) à la jonction façade/plancher entre les deux niveaux.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/resistance-au-feu-le-beton-de-chanvre-soumis-a-lepir-2.2112249

DE-bois : un configurateur de FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) pour le bois - 28 octobre 2020

Développé et édité par FCBA, DE-bois permet à partir d'une FDES collective d'obtenir des FDES collectives spécifiques à un produit et à un ouvrage donné, ainsi que des FDES individuelles spécifiques à un industriel. Quatre familles de produits sont proposées : structure, menuiserie, parement et panneaux.

Source :

> www.cahiers-techniques-batiment.fr/article/un-configurateur-de-fdes-pour-le-bois.48144

Le FCBA, institut technologique des filières forêt-bois et ameublement, lance trois nouveaux outils gratuits pour mieux comprendre et maîtriser la préservation des bois : un ouvrage complet sur les dernières évolutions réglementaires et les différents traitements des bois : « Comprendre et maîtriser la durabilité du bois dans la construction », un guide pratique pour accompagner les prescripteurs dans leurs choix et un nouveau site dédié à la certification CTB B+ (<https://ctbbplus.fr>).

Source :

> www.batiweb.com/actualites/developpement-durable/fcba-lance-3-nouveaux-outils-sur-la-durabilite-et-la-preservation-des-bois-2020-11-02-36947

/// SOMMAIRE ///

/// OUTILS - METHODOLOGIES ///

« AC / PV » : un outil pour calculer et optimiser la consommation et production électrique solaire en maison individuelle - 24 septembre 2020

Proposé par le Cercle Promodul / INEF4, l'outil « AC / PV » vise à accompagner les particuliers dans leur projet d'autoconsommation photovoltaïque. Accessible à tous et pensé de manière pédagogique, cet outil de calcul et de simulation permet, grâce à une saisie simplifiée des informations (habitudes, équipements, toiture), de visualiser l'impact de la consommation des équipements en fonction des heures de productions solaires (sur une journée, une semaine et une année). Selon le bilan énergétique obtenu, l'outil permet de mesurer le taux d'autoconsommation, de mesurer le taux d'autoproduction, de découvrir les solutions pour gérer sa surproduction, d'estimer le bilan financier des consommations d'électricité et d'ajuster les besoins en fonctions de trois propositions (puissance conseillée, personnalisée et standard).

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/ac-pv-autoconsommation-photovoltaïque-un-outil-pour-calculer-et-optimiser-la-consommation-et-production-electrique-solaire-en-maison-individuelle.html

A consulter :

> « AC / PV » : <https://lab.cercle-promodul.inef4.org/projects/autoconso/app/#/simulator>

/// SOMMAIRE ///

/// ECONOMIE - INCITATIONS FINANCIÈRES ///

71% des Français connaissent mal les aides à la rénovation énergétique - 6 novembre 2020

C'est ce que révèle le 6^{ème} sixième baromètre OpinionWay - Mon Expert Rénovation Energie « Les Français et la rénovation énergétique ». Près de la moitié des Français interrogés (47%) affirment ne pas être en mesure de citer le nom d'une seule aide à la rénovation énergétique. Parmi les personnes ayant répondu les connaître, ont été cités « les aides de l'Etat », « MaPrimeRénov' », « les aides de l'ANAH » ainsi que « le CITE », mais avec un pourcentage ne dépassant jamais plus de 5% pour chacune d'entre elles.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/immobilier/71-des-francais-connaissent-mal-les-aides-a-la-renovation-energetique-2020-11-06-37010

MaPrimeRénov' : mise à jour de la Foire aux questions (FAQ) à destination des professionnels et création d'une FAQ dédiée aux copropriétés - 9 novembre 2020

Dans le cadre du Plan France Relance et des évolutions concernant le dispositif MaPrimeRénov', l'Anah propose sur le site du Ministère (<https://www.ecologie.gouv.fr/evolutions-maprimerenov>) :

- une mise à jour de la FAQ à destination des professionnels sur le volet occupants et bailleurs,
- une nouvelle FAQ dédiée à MaPrimeRénov' Copropriété.

Source :

> www.precarite-energie.org/maprimerenov-mise-en-ligne-dune-faq/

Les contrats de performance énergétique (CPE) sont efficaces pour faire baisser les consommations d'énergie - 19 octobre 2020

C'est ce que révèle une récente enquête menée par le Syndicat national de l'exploitation climatique (SNEC). Se basant sur l'analyse de 153 contrats représentant 7,3 millions de m², soit environ 3 400 bâtiments dans les secteurs publics et privés, cette étude confirme l'efficacité des CPE. Les CPE atteignent en effet les résultats garantis et peuvent générer jusqu'à 40% d'économies d'énergie réelles selon les projets. Les délais de mise en œuvre des actions sont globalement respectés et dans 71% des cas une baisse des consommations supérieure à celle de l'engagement contractuelle est constatée. 30% des CPE sont effectués sur un seul bâtiment et 50% ont une durée d'engagement de 6 et 10 ans, ce qui correspond au temps de retour sur investissement sur les opérations de rénovation engagées. Les investissements se situent en général entre 100 et 200 €/m² pour les projets énergétiques courants (isolation, changement de menuiseries, etc.) et au-dessus de 300 €/m² pour les travaux plus importants (avec une mise aux normes par exemple). Enfin, 44% des CPE étudiés intègrent une garantie de réduction des émissions de CO₂, devenant ainsi des « contrats de performance énergétique globale ».

Source :

> www.batiweb.com/actualites/vie-pratique/plan-de-relance-le-role-cle-du-contrat-de-performance-energetique-2020-10-19-36942

Le prêt à taux zéro et le dispositif Pinel prolongés - 13 novembre 2020

Quelques jours seulement après l'adoption du prolongement jusqu'en 2022 du prêt à taux zéro (PTZ), le texte prolongeant le dispositif d'incitation à l'investissement locatif jusqu'en 2024 a lui aussi été adopté par l'Assemblée nationale. Le dispositif restera inchangé jusqu'en 2022. Le texte prévoit ensuite « sa réduction progressive en 2023 et 2024, afin d'organiser la transition vers un dispositif plus efficient ». L'administration réfléchit en effet à « des dispositifs alternatifs plus efficaces et économes en deniers publics, impliquant notamment une intervention accrue des investisseurs institutionnels ». Un rapport doit être présenté en ce sens à la mi-2021.

Source :

> www.batiactu.com/edito/pinel-prolonge-jusqu-2024-puis-amene-a-s-eteindre-60642.php

/// SOMMAIRE ///

/// IMMOBILIER ///

Le taux moyen des prêts du secteur concurrentiel s'établit à 1,21% en octobre 2020 - Octobre 2020

Le taux moyen des prêts immobiliers recule à nouveau en octobre et s'établit à 1,21% sur une durée de 235 mois (1,24% dans le neuf et 1,20% dans l'ancien). Il était de 1,22% en septembre dernier. Depuis juin dernier, il a ainsi perdu 7 points de base. De son côté, la durée moyenne des prêts s'allonge à son niveau le plus élevé jamais constaté : 235 mois, contre 230 en septembre.

Source :

> www.lobservatoirecreditlogement.fr/derniere-publication

Immobilier neuf : 60% des acquéreurs sont des primo-accédants - 21 octobre 2020

Selon une récente enquête menée par SeLogger et OpinionWay, les primo-accédants tirent le marché de l'immobilier neuf vers le haut et restent confiants malgré le contexte actuel. 41% des futurs acquéreurs estiment en effet que « c'est le bon moment pour acheter ». Pour autant, cette confiance ne suffit pas, encore faut-il parvenir à trouver un financement. Les primo-accédants semblent en effet pâtir du durcissement des conditions d'octroi des prêts immobiliers. La FFB constate ainsi que la part de primo-accédants dans les dossiers de prêts finalisés n'était que de 26% en avril 2020, contre 34% un an plus tôt. Pour autant, les acquéreurs en neuf ne comptent pas revoir à la baisse leur budget d'acquisition. 81% d'entre eux entendent conserver la même enveloppe qu'avant la crise sanitaire.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/immobilier/la-crise-complexifie-l-achat-d-un-logement-neuf-2020-10-21-36945

Les permis de construire et les mises en chantier enregistrent un net rebond au 3^{ème} trimestre 2020 - 28 octobre 2020

Au troisième trimestre 2020, les permis de construire affichent une hausse de 43,6% comparé au trimestre précédent, de même que les mises en chantier (+42%). Cette hausse est toutefois à nuancer : les permis de construire restent en réalité lourdement impactés par la crise sanitaire, avec -17% comparé à la moyenne des 12 mois précédant le confinement. Les mises en chantier ont en revanche bien rattrapé leur retard, avec +9%.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/immobilier/rebond-des-mises-en-chantier-mais-les-permis-de-construire-toujours-a-la-traine-2020-10-28-36985

/// SOMMAIRE ///

/// EDUCATION - FORMATION - DOCUMENTATION ///

FEEBAT propose de nouvelles formations à distance pour les professionnels - 29 octobre 2020

Depuis 2007, FEEBAT propose des formations aux professionnels du bâtiment. Pour s'adapter à la crise sanitaire et aux dernières exigences en termes de rénovation énergétique, trois nouveaux modules, tout ou en partie à distance, ont été développés. Ils visent notamment à former les professionnels à l'audit énergétique en maison individuelle, indispensable avant travaux pour qu'un ménage puisse bénéficier de MaPrimeRénov'. FEEBAT propose notamment le module RENOVE Distanciel, avec 21 heures de formation à distance réparties en 7 classes virtuelles, ainsi que le module AUDIT Reno qui mixe 6 heures de formation en présentiel et 8 heures de distanciel, réparties entre des activités en autonomie sur son ordinateur et des classes virtuelles avec un formateur. Les formateurs et les organismes de formation, disposent eux aussi de sessions de prise en mains de ces 3 nouveaux modules : AUDIT Reno (1 journée d'appropriation), RENOVE Distanciel (½ journée d'appropriation sur l'animation de classe virtuelle) et DynaMOE (3 journées d'appropriation).

Source :

> www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/feebbat-propose-de-nouvelles-formations-a-distance-pour-les-professionnels-2020-10-29-36971

MOOC Bâtiment Durable : zoom sur les prochaines formations - Novembre 2020

En novembre, la plateforme www.mooc-batiment-durable.fr accueille de nombreux MOOC :

- « Réno Copro » proposé par l'ASDER, l'ALEC de Lyon et Ile de France Energies,
- « Rénovation performante - les clés de la réhabilitation énergétique » proposé par l'ASDER et ARCANNE,
- « LE RÉEMPLOI : Matières à bâtir » proposé par l'ICEB,
- « Construire en terre crue aujourd'hui » proposé par AMACO,
- « Bâti existant et humidité : diagnostic avant réhabilitation » proposé par Pouget Consultants, le CSTB et le CEREMA,
- « Bâtiment & Biodiversité » proposé par WILD et l'OID.
- « Bâtiment passif et bas carbone : l'approche globale par le BIM » proposé par la Maison Passive.

Source :

> www.mooc-batiment-durable.fr

/// SOMMAIRE ///

/// RÉALISATIONS ///

Bâtiment collectif autonome : Valode & Pistre, Bouygues Construction, linkcity, Suez et Grenoble Habitat ont livré à Grenoble un premier bâtiment démonstrateur - 3 novembre 2020

Livré au cours de l'été 2020 après 24 mois de travaux, le projet ABC (Autonomous Building for Citizens) vise une autonomie annuelle en énergie de 70%, un bilan énergétique annuel positif, une réduction de 2/3 de la consommation d'eau issue du réseau de ville et une réduction de 40% du volume des ordures ménagères. Pour atteindre ses objectifs d'autonomie, le bâtiment produit et stocke l'eau et l'énergie nécessaires à ses habitants. L'électricité est produite par une ferme solaire composée de 668 panneaux photovoltaïques, représentant 1130 m², installés sur des mâts en toiture. Une partie de l'énergie nécessaire aux habitants est également récupérée sur les eaux grises sous forme de chaleur. Les eaux grises sont également recyclées et utilisées pour les toilettes et les espaces communs et le potager. Pour la production d'eau froide, une partie de l'eau potable issue du réseau communal sera remplacée par de l'eau de pluie. Cette eau de pluie sera rendue potable en boucle courte, directement sur site, et sera utilisée pour la consommation humaine ainsi que pour la production d'eau chaude sanitaire. Le bâtiment sera suivi et monitoré durant 5 ans après sa livraison. La manière dont les habitants y vivent sera également suivie. Ce bâtiment est un démonstrateur qui a vocation à être reproduit ailleurs. Le projet ABC a été labellisé E4C2 et a reçu la certification Well Logement niveau Gold.

Source :

> www.batirama.com/article/35852-batiment-collectif-autonome-premier-demonstrateur-a-grenoble.html

La Maison Sénior : une éco-construction participative conçue dans une démarche circulaire de réutilisation des matériaux - 3 novembre 2020

La commune de La Chapelle-Thouarault (35), Néotoa et l'agence 10i2LA ont lancé en 2017 un projet de résidence sénior dont l'objectif est de proposer une solution alternative à un accueil en EPHAD offrant aux résidents un cadre et une qualité de vie en adéquation avec leurs besoins. Depuis février 2017, trois ateliers animés par Néotoa ont permis d'échanger sur les besoins des futurs habitants. En présence des élus de la commune, des équipes Néotoa, des riverains, de l'équipe d'architectes, d'une aide-soignante et de l'institut environnemental EPEA (assistant du maître d'ouvrage), la conception participative du futur projet s'est déclinée autour de trois axes principaux : la définition du projet initial et la programmation ; la définition des objectifs architecturaux du projet ; une réflexion sur les espaces partagés et les usages. Côté constructif, la résidence Maison Sénior bénéficiera d'une isolation des murs en paille et laine de bois, d'ossatures bois et utilisera des matériaux réutilisables, conformément à la démarche C2C « Cradle to Cradle » qui implique que tous les matériaux mis en œuvre doivent pouvoir être démontés et récupérés après usage. Ce projet locatif est le premier à viser la certification C2C en France. La période de travaux est estimée à 18 mois : le gros œuvre est en cours, le montage de la structure bois/paille se fera à partir de début octobre, la mise hors d'eau/hors d'air à la fin du 1^{er} trimestre 2021. La livraison est prévue fin 2021/début 2022.

Source :

> https://batinfo.com/actualite/la-maison-senior-une-eco-construction-participative-et-le-premier-projet-locatif-c2c-en-france_16589

/// SOMMAIRE ///

/// PROFESSIONNELS - ENTREPRISES ///

En octobre, l'opinion des artisans du bâtiment sur leur activité s'améliore - 27 octobre 2020

En octobre 2020, l'opinion des artisans du bâtiment sur leur activité des trois derniers mois est bien plus positive qu'en juillet : par rapport au bas niveau de juillet, le solde relatif à l'activité passée augmente fortement, dépassant sa moyenne de longue période. Dans une moindre mesure, les artisans sont également plus optimistes qu'en juillet sur leur activité prévue pour les trois prochains mois : le solde d'opinion correspondant repasse au-dessus sa moyenne de longue période. De même, les artisans du bâtiment sont légèrement plus confiants qu'en juillet sur les perspectives générales d'activité du secteur : le solde d'opinion correspondant augmente et reste au-dessus de sa moyenne de longue période.

Source :

> www.insee.fr/fr/statistiques/4923146

Recyclage des déchets : le secteur du BTP affiche une croissance de 3% en 2019 - 2 novembre 2020

Dans son bilan annuel, la Fédération des Entreprises du Recyclage (FEDEREC) note une très légère décroissance du tonnage de déchets collectés hors BTP en 2019 (-0,2%), notamment liée à une baisse des déchets de métaux ferreux (-4,6%) et des papiers-cartons (-3,2%), malgré une hausse des déchets plastiques (+6,3%) et du verre (+2,1%). Le secteur du BTP enregistre pour sa part une croissance de +3%, pour un total de 42,8 millions de tonnes de déchets collectés en 2019. Il représente le premier secteur en termes de collecte de déchets et participe à plus de la moitié du total de déchets collectés tous secteurs confondus, estimé à 75 millions de tonnes. La part la plus importante des tonnages collectés provient de la démolition et de la déconstruction, avec 25 millions de tonnes collectées. Viennent ensuite les déchets issus de la réhabilitation de bâtiments, avec 11,6 millions de tonnes, puis ceux de la construction (4,96 Mt).

Source :

> www.batiweb.com/actualites/developpement-durable/recyclage-des-dechets-3-pour-le-btp-en-2019-2020-11-02-36989

Reconfinement : front uni du BTP pour assurer la continuité des activités - 3 novembre 2020

Dix-neuf organisations professionnelles de la filière construction, parmi lesquelles la FFB, le CINOVA, l'Untec, l'Unsa, l'AIMCC, l'Union sociale pour l'habitat ou, bien encore, la Fédération nationale des travaux publics... se sont engagées ensemble afin d'assurer la continuité des activités du BTP et de l'immobilier dans les meilleures conditions pendant la période de reconfinement. Cet engagement doit notamment permettre de préserver l'approvisionnement des chantiers en matériaux et équipements. Les organisations professionnelles souhaitent en effet prévenir les risques d'arrêt de chantiers ou de réticence des clients à faire des travaux chez eux, le blocage des permis de construire, des signatures de contrats et actes de ventes et des livraisons. Il s'agit également de protéger les salariés de la filière, de favoriser les embauches et de soutenir l'apprentissage.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/reconfinement-front-uni-du-btp-pour-assurer-la-continuite-des-activites-2020-11-03-36999

Fin octobre 2020, le secteur du Bâtiment affichait une activité stable - 9 novembre 2020

Selon la Banque de France, le secteur du Bâtiment a réussi à stabiliser son activité au mois d'octobre (0%), les professionnels jugeant que celle-ci était revenue à un niveau proche de la normale, aussi bien dans le gros-œuvre (-7%) que dans le second-œuvre (0%). Mais les carnets de commandes continuent à subir une certaine érosion (+9% en octobre après +12% en septembre et +14% en août), les plaçant sous leur moyenne de long terme. Les prix des devis ont de leur côté reculé de 1%, tandis que les effectifs ont progressé de 2%. Quant aux activités d'architecture, d'ingénierie et de contrôle technique, la Banque de France a recensé une hausse de 6% de leur activité au mois d'octobre, avec des prévisions tablant sur un recul de 6% lors des prochaines semaines. Le mois dernier, la demande était présente (+4%) et la trésorerie solide (+12%) mais les prix se rétractaient (-2%) et les effectifs étaient à la peine (-6%).

Source :

> www.batiactu.com/edito/a-fin-octobre-2020-batiment-avait-activite-stable-mais-60597.php

Au 3^{ème} trimestre, l'activité du secteur de l'artisanat du bâtiment renoue avec la croissance - 9 novembre 2020

Au 3^{ème} trimestre 2020, l'activité du secteur de l'artisanat du bâtiment renoue avec la croissance grâce au redémarrage des chantiers et à un niveau de commandes soutenu en rénovation. L'activité devrait cependant être en baisse d'environ 10% pour l'année 2020, ce qui ne s'était jamais produit même lors de la crise de 2008. La situation de la trésorerie reste difficile mais contrôlée : les mesures de soutien du Gouvernement ont permis de contenir les effets de la crise. Au cours de la période estivale, les régions ont enregistré une dynamique d'activité positive, excepté en Ile-de-France et PACA-Corse. La région Occitanie peine également à retrouver une dynamique favorable. La reprise est plus soutenue sur la façade atlantique (Bretagne, Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine), dans le Grand Est, la Normandie et en Centre - Val de Loire. L'évolution de l'activité des métiers se situe entre -1% et +1,5% au 3^{ème} trimestre. L'électricité n'a pas retrouvé un niveau d'activité au moins égal à 2019. La couverture-plomberie-chauffage affiche la reprise la plus importante de tous les corps de métiers. Une grande partie des entreprises artisanales du bâtiment ont pu bénéficier des aides de l'Etat mises en place suite à la crise sanitaire du Covid-19 : le PGE pour 8% de ces entreprises et le fonds de solidarité pour 46%.

Source :

> https://veille.artisanat.fr/dossier_filiere/batiment/actualite/indicateurs-du-byatiment-pour-le-3yome-trimestre-2020-note-de-conjoncture-capeb.html

Les créations d'entreprises repartent à la hausse au 3^{ème} trimestre. Environ 20 700 entreprises ont lancé leur activité ce trimestre, soit une progression de 13,4%. Cette hausse permet de compenser le recul observé durant la crise sanitaire et d'obtenir un bilan annuel positif (+3,4%). Sur un an, 77 800 structures ont ouvert leurs portes. Les défaillances d'entreprises affichent, pour leur part, un très net recul (-45,2%) en lien direct avec la fermeture des tribunaux de commerce pendant le confinement.

Source :

> www.cerc-actu.com/upload/document/Essentiel_Conjoncture_novembre_2020.pdf

/// SOMMAIRE ///

/// FILIÈRES - PRESTATAIRES ///

Chaleur renouvelable : la France accentue encore son retard - 27 octobre 2020

A seulement une année de l'objectif que s'est fixé la France d'atteindre 33% de chaleur renouvelable dans la consommation de chaleur en 2020, la quatrième édition du Panorama de la chaleur renouvelable et de récupération confirme cette année encore l'écart considérable qui persiste entre les objectifs fixés et la réalité de terrain. En 2019, la chaleur renouvelable n'a représenté que 20,8% (19,9% en 2018) de notre consommation finale brute de chaleur, enregistrant une progression de 0,9 points par rapport à 2018 (contre +1,2 point entre 2017 et 2018).

Source :

> <https://batijournal.com/chaleur-renouvelable-la-france-accentue-encore-son-retard/105048>

Le ministère de la Transition écologique annonce deux nouvelles mesures en faveur de la filière photovoltaïque - 30 octobre 2020

La première mesure annoncée est le fruit du travail effectué dans le cadre de la Convention citoyenne pour le climat : pour l'implantation d'installations photovoltaïques sur toiture, le plafond de 100 kWc pour le guichet tarifaire est augmenté à 500 kWc. Cette mesure permettra de faciliter les démarches et d'augmenter de manière significative le nombre d'installations dans cette tranche de puissance. La deuxième mesure réside dans la limitation de la baisse du tarif d'achat prévue par l'arrêté tarifaire en vigueur. L'arrêté prévoyait en effet une baisse de 8,7% au 1^{er} octobre 2020. Afin de limiter l'impact sur le développement du photovoltaïque, le Gouvernement a décidé de limiter cette baisse à 3,8%.

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/le-ministere-de-la-transition-ecologique-annonce-2-nouvelles-mesures-en-faveur-du-photovoltaïque.html

Matériaux de construction : rebond d'activité au 3^{ème} trimestre - 5 novembre 2020

De juillet à septembre 2020, l'activité des granulats a bondi de +35% comparé au deuxième trimestre (impacté par le confinement) et de +4,3% comparé à septembre 2019. Le rebond est encore plus impressionnant du côté du béton prêt à l'emploi, avec +45,8% par rapport au deuxième trimestre et +6% comparé à septembre 2019. Les chiffres ne sont toutefois pas aussi positifs en glissement sur les neuf derniers mois, avec -7,5% pour les granulats entre janvier et septembre 2020 et -11,5% pour le BPE.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/materiaux-de-construction-malgre-un-rebond-l-incertitude-persiste-2020-11-05-37004

/// SOMMAIRE ///

/// BÂTIMENT - ENERGIE ///

Construction 21 publie un dossier spécial « Construction hors-site, construction durable » - Octobre 2020

Planifier, concevoir, fabriquer et assembler tous les éléments d'un bâtiment en atelier ou en usine : « construire hors-site » constitue une mutation majeure pour le monde de la construction. Véritable levier de durabilité pour le secteur du bâtiment, quels sont les solutions et les avantages de la construction hors-site ? Comment répond-t-elle aux défis démographiques, énergétiques et environnementaux des villes de demain ? A l'heure où la crise sanitaire implique de repenser nos modes de travail et notre qualité de vie, en quoi la construction hors-site constitue-t-elle une alternative aux systèmes constructifs traditionnels ? Le dossier proposé par construction 21 a vocation à faire connaître le potentiel de la construction hors-site, au travers d'exemples de solutions et de projets existants et futurs.

Source :

> www.construction21.org/france/static/dossier-hors-site-construction-hors-site-construction-durable.html

Le médiateur national de l'énergie publie la synthèse du Baromètre énergie-info - 20 octobre 2020

Si 70% des Français interrogés s'estiment bien informés sur l'ouverture du marché de l'énergie, pour 8 foyers sur 10 la consommation d'énergie est un sujet de préoccupation important. 71% des Français déclarent en effet que l'énergie représente une part importante dans leur budget. 18% ont rencontré des difficultés pour payer certaines factures d'électricité ou de gaz au cours des 12 derniers mois. 14% des ménages disent avoir souffert du froid pendant au moins 24 heures au cours de l'hiver dernier : 41% à cause d'une mauvaise isolation. Enfin, 53% des foyers français ont déclaré avoir restreint leur chauffage au cours de l'hiver dernier, afin de ne pas avoir de factures trop élevées.

Source :

> www.prekarite-energie.org/barometre-energie-info-2020-du-mediateur-national-de-lenergie/

Rénovation des bâtiments de l'Etat : 4 000 projets proposés - 20 octobre 2020

Plus de 4 000 projets de rénovations, totalisant 8 milliards d'euros, ont été reçus dans le cadre des appels à projets gouvernementaux relatifs à la rénovation des bâtiments publics. Imaginés dans le cadre de France relance qui consacre sur deux ans près de 7 milliards d'euros à la rénovation des bâtiments, dont 4 milliards à ceux appartenant à l'Etat, ces appels à projets ont été lancés le 7 septembre dernier, l'un par le ministère de l'Enseignement supérieur, pour les bâtiments qui lui sont propres (enseignement supérieur, recherche et Crous), l'autre par le ministère de l'Economie, pour tous les autres bâtiments de l'Etat (sauf les hôpitaux, pour lesquels une enveloppe spécifique de 6 milliards d'euros a été décidée dans le cadre du Ségur de la santé). La phase de sélection s'ouvre désormais. Les projets seront évalués selon deux critères essentiels : leur impact sur la consommation énergétique d'une part, et la capacité des équipes porteuses des projets à lancer les travaux au plus vite au cours de l'année 2021 d'autre part.

Source :

> www.batiactu.com/edito/renovation-batiments-etat-4000-projets-proposees-60457.php

Rénovation BBC Effinergie : quel impact sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'étanchéité à l'air - 20 octobre 2020

L'Observatoire BBC publie deux newsletters sur l'impact de la rénovation BBC Effinergie sur les émissions de GES et le niveau d'étanchéité à l'air après travaux. Principaux résultats : une rénovation BBC Effinergie permet de réduire les émissions de GES de 75% en moyenne et la valeur moyenne de la perméabilité à l'air du bâti des logements individuels est de 0.74 m³/h.m².

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/r-eacute-novation-bbc-effinergie-quel-impact-sur-les-eacute-missions-ges-et-l-eacute-tanch-eacute-it-eacute-agrave-l-air.html

« Comment accélérer la rénovation énergétique des logements ? » : France Stratégie publie une note d'analyse - 20 octobre 2020

Le plan de relance dégage des fonds publics supplémentaires pour la rénovation énergétique des logements. Pour que cet effort se traduise par une accélération du rythme de rénovations conforme aux objectifs, France Stratégie propose un dispositif innovant qui informerait les ménages de la rentabilité de la rénovation de leur logement et leur permettrait de la réaliser sans avance de frais ni endettement, en contrepartie d'une rétrocession de 75% de l'économie réalisée sur leur facture d'énergie.

Sorte de guichet unique de la rénovation, ce dispositif permettrait d'optimiser les moyens mis à disposition par l'État pour la rénovation dans le cadre du Plan de Relance.

Source :

> www.strategie.gouv.fr/publications/accellerer-renovation-energetique-logements

Massification des rénovations BBC par étapes : le collectif Effinergie lance la méthodologie « B2C2 » - 26 octobre 2020

Elaborée, depuis 2017, avec le bureau d'études thermiques Pouget Consultants ainsi que Eireno, l'association des auditeurs et des contrôleurs des rénovations énergétiques en Normandie, la méthodologie « B2C2 » s'adresse aux collectivités territoriales qui proposent des dispositifs d'accompagnement à la rénovation destinés aux propriétaires de maisons individuelles ou de logements en petites copropriétés. Cette méthodologie vise à encadrer la qualité des rénovations par étapes. Pour cela, elle s'appuie sur un organigramme et une dizaine de principes techniques permettant de sécuriser et mettre en œuvre les étapes des travaux, et notamment la première qui priorise la rénovation de l'enveloppe du bâtiment. La méthodologie s'appuie également sur un outil d'analyse en ligne compatible avec les aides financières, ainsi qu'un guide d'usage destiné aux collectivités. Ces outils seront diffusés d'ici la fin d'année 2020.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/effinergie-pouget-consultants-eireno-methodologie-renovations-BBC-etapes-36371.php4

L'USH, l'Ifpeb et Carbone 4 lancent l'École bas carbone - 27 octobre 2020

Lancé par l'USH avec l'Ifpeb et Carbone 4, l'École bas carbone est un nouvel outil dédié à la maîtrise d'ouvrage et aux organismes HLM afin de les accompagner dans la construction bas carbone, et ce dès le début d'un projet. Cette école comprend un observatoire bas carbone, qui fait office de benchmark national des récentes opérations en logement social. Il permettra de mener des analyses sur les choix constructifs et énergétiques retenus afin d'atteindre une performance carbone objective. L'École comprend également un outil d'analyse permettant à la maîtrise d'ouvrage de mener des études croisées coût/carbone en fonction des différents matériaux et solutions choisis. Une première restitution aura lieu fin 2020 pour une mise à disposition de l'outil en début d'année prochaine. Cette école n'en est qu'à ses débuts. Elle pourrait, comme son nom l'indique, aller encore plus loin et offrir des formations.

Source :

> www.cahiers-techniques-batiment.fr/article/le-bas-carbone-a-la-bonne-ecole.48134

En France, le parc immobilier compte près de 5 millions de passoires thermiques - 2 novembre 2020

Selon un document de travail du ministère de la Transition écologique, sur les 29 millions de résidences principales que compte le territoire français, 4,8 millions de logements sont des passoires thermiques, soit 17% du parc immobilier français. A l'opposé, seuls 6,6% (soit près d'1,9 millions de logements) atteignent les meilleures performances énergétiques, étiquetés A et B. Les étiquettes D et E représentent l'échantillon le plus fréquent des résultats du DPE, avec respectivement 34 et 24% du parc immobilier.

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/en-france-le-parc-immobilier-compte-pres-de-5-millions-de-passoires-thermiques.html

Programme PROFEEL : 9 défis pour la rénovation énergétique des bâtiments existants - 9 novembre 2020

Lancé le 26 avril 2019, le programme de la Filière pour l'innovation en faveur des Économies d'Énergies dans le bâtiment et le Logement (PROFEEL) est né de la mobilisation de 16 organisations professionnelles du bâtiment pour contribuer collectivement à la réussite du Plan de Rénovation Énergétique des bâtiments. Doté d'un budget de 24,5 millions d'euros, il vise à développer et rendre accessible l'innovation technique et technologique au service de la rénovation énergétique des bâtiments à travers 9 projets complémentaires (Numériser l'existant, Go-Rénove, Sereine, Rénostandard, qualité sanitaire et énergétique, REX Rénovation, ...). Grâce à des outils concrets (applications numériques, guides techniques, fiches pratiques... PROFEEL accompagne les professionnels (artisans, TPE et PME du bâtiment, professionnels de la maîtrise d'œuvre, maîtres d'ouvrage, ...) durant toutes les étapes de la rénovation : en amont, pendant et après les travaux. Les outils développés sont ou seront accessibles sur le site du programme PROFEEL : <https://programmeprofeel.fr>.

Source :

> www.envirobat-oc.fr/PROFEEL-9-defis-pour-la-renovation-energetique-des-batiments-existants

Récupération de la chaleur des villes : l'Institut National de l'Economie Circulaire (INEC) et France Energie révèlent les résultats d'une étude - 10 novembre 2020

L'INEC s'est associé à France Energie pour réaliser un focus sur la récupération de chaleur grâce à la boucle d'eau tempérée et sa participation à la transition vers l'économie circulaire. Dans cette étude, l'INEC propose une quantification du potentiel de récupération de chaleur en ville et les manières de mieux l'exploiter. La récupération de la chaleur en ville permettrait en effet de diminuer de 20% la consommation de chaleur / froid des bâtiments collectifs. L'INEC et France Energie recommandent ainsi aux pouvoirs publics de développer une meilleure connaissance du potentiel de récupération de chaleur en ville et de ses technologies *via* la réalisation d'études quantitatives ; d'encourager la récupération de chaleur décentralisée dans la commande publique pour la rénovation énergétique des bâtiments publics ; et de faire bénéficier du Fonds Chaleur de l'ADEME la récupération de chaleur décentralisée.

Source :

> <https://batijournal.com/recuperation-de-la-chaleur-des-villes-un-potentiel-enorme/105114>

Près de la moitié des télétravailleurs seraient enclins à lancer des travaux de rénovation énergétique - 11 novembre 2020

Selon une récente enquête Ifop menée pour le compte d'Effy, 78% des Français en télétravail interrogés affirment avoir ressenti des problèmes de température dans leur logement lors du premier confinement. Ils sont ainsi 43% à envisager des travaux de rénovation énergétique. Principales motivations : une meilleure maîtrise des factures (42% des répondants) et la résolution des problèmes de confort et de bien-être à la maison (38%).

Source :

> www.environnement-magazine.fr/energie/article/2020/11/11/130922/etude-pres-moitie-des-teletravailleurs-sont-enclins-lancer-des-travaux-renovation

Trophées du bâtiment résilient : sept opérations récompensées - 28 octobre 2020

Sept bâtiments ont été récompensés dans le cadre des trophées des bâtiments résilients, organisés par la Mission risques naturels, l'Agence qualité construction et Construction 21 : le collège de Bouéni à Mayotte proposé par le Lab Réunion (Grand prix du jury), la maison confortée par humidification proposé par le Cerema, l'immeuble de bureaux Batiflo proposé par Batiflo, l'Ecocampus Provence proposé par R+4 Architectes & Leteissier Corriol, l'immeuble du 37 rue Myhra dans le XVIII^e arrondissement de Paris proposé par LM Ingénieur, les maisons Moasteel proposées par Avenir Acier et la maison de ville en site inondable proposée par P. Cros Architecte. Ces Trophées visent à « mettre en lumière des bâtiments exemplaires à même de faire face aux événements naturels et climatiques », de sensibiliser les acteurs du secteur à ce sujet et d'inspirer les professionnels pour leurs futurs projets.

Source :

> www.batiactu.com/edito/decouvrez-laureats-2020-trophees-batiment-resilient-60516.php

/// SOMMAIRE ///

/// SANTÉ - HYGIÈNE - SÉCURITÉ ///

Le gouvernement lance le 4^{ème} Plan national santé environnement (2020-2024) - 26 octobre 2020

Copiloté par les ministères de la Santé et de la Transition écologique et solidaire, le 4^{ème} Plan national santé environnement (PNSE4) vise à prévenir les risques sanitaires liés à la dégradation de l'environnement. Il liste 19 actions organisées autour de 4 priorités : la réduction des expositions environnementales, une meilleure connaissance de celles-ci, une mobilisation des collectivités et enfin une sensibilisation de la population. Le volet qualité de l'air intérieur est intégré dans l'axe de réduction des expositions environnementales. Parmi les actions prévues : le lancement d'une nouvelle campagne nationale pour mieux connaître la qualité de l'air intérieur des bâtiments, la prise en compte dans le diagnostic de performance énergétique (DPE) « *d'un indicateur qui informe sur l'aération des pièces du logement pour vérifier qu'il n'y a pas de défaut de ventilation* » ou, bien encore, la mise en place d'une obligation de vérification des installations de ventilation lors de la construction ou de la rénovation de bâtiments. Ce projet de Plan est ouvert à la consultation jusqu'au 9 décembre prochain (www.consultation-plan-sante-environnement.gouv.fr).

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/plan-national-sante-environnement-PNSE4-19-actions-ministere-consultation-36367.php4

/// SOMMAIRE ///

/// AUTRES THÈMES ///

Un kit d'accompagnement pour l'intégration de l'économie circulaire dans les marchés et opérations de travaux du BTP - Octobre 2020

Développé dans le cadre de la démarche d'accompagnement de dix maîtres d'ouvrages volontaires en région Provence Alpes-Cote-d'Azur pour intégrer l'économie circulaire aux marchés et opérations de travaux (projet européen LIFE INTEGRE IP SMART WASTE), ce kit d'accompagnement a été conçu sur la base des besoins identifiés lors des audits des dix lauréats. Il constitue un support accessible à l'ensemble de la chaîne des acteurs de l'acte de construire souhaitant engager des changements de pratiques. Toutes les thématiques de l'économie circulaire propres aux opérations du BTP sont abordées : enjeux, réglementation, responsabilité du maître d'ouvrage et des autres acteurs d'un chantier de BTP, traçabilité et suivi de chantier, commande publique, analyse du cycle de vie, prévention des déchets, ...

Source :

> www.lifeipsmartwaste.eu/actualites/detail/actualites/kit-daccompagnement-pour-lintegration-de-leconomie-circulaire-dans-les-marches-et-operations-de-t/

Impact environnemental du numérique : The Shift Project publie un nouveau rapport sur la sobriété numérique - Octobre 2020

Intitulé : « Déployer la sobriété numérique », ce rapport vise à proposer des cadres méthodologiques opérationnels pour mettre en place la sobriété numérique dans les stratégies et politiques publiques, dans l'entreprise et dans les systèmes d'usages du domaine privé :

- Collectivités et autres acteurs : comment évaluer si le déploiement d'une technologie connectée, comme par exemple la lumière connectée, est vraiment pertinente d'un point de vue énergétique, et donc vraiment « smart » ?
- Organisations : comment forger des systèmes informatiques (SI) sobres dans les entreprises et administrations, et s'assurer qu'ils le restent ?
- Débat public : comment et pourquoi certains usages numériques se développent-ils plutôt que d'autres, et quelle importance ?

Source :

> <https://theshiftproject.org/article/deployer-la-sobriete-numerique-rapport-shift/>

Projet européen METABUILDING : financer et soutenir l'innovation des PME - 20 octobre 2020

Lancé le 1^{er} juin dernier pour une période de 36 mois, le projet METABUILDING, porté par 15 partenaires européens dont le Cercle Promodul/INEF4 (organisation coordinatrice), vise à encourager l'innovation dans le secteur du bâtiment autour de cinq thématiques : industrie de la construction, digital et numérique, construction additive (impression 3D), solutions bio-inspirées, secteur du recyclage et la construction. 140 PME du secteur pourront ainsi bénéficier d'un soutien financier, d'un accompagnement ainsi que de la mise en place d'une plateforme européenne de l'innovation collaborative.

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/projet-europeen-metabuilding-financer-et-soutenir-linnovation-des-pme-cercle-promodul.html

Publication du « Recueil d'initiatives françaises en faveur de la biodiversité au regard des recommandations » - 26 octobre 2020

Publiée par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (Ipbes), en partenariat avec la Fondation pour la recherche sur la biodiversité et Orée, ce recueil fournit un panorama des mesures pour la biodiversité mises en œuvre au niveau non-étatique. Au sommaire, trois grandes rubriques : « Nourrir l'humanité », « Des sociétés résilientes et durables », « Préserver la biodiversité pour elle-même ».

Source :

> www.cdc-biodiversite.fr/news/publication-du-recueil-dinitiatives-francaises-en-faveur-de-la-biodiversite-au-regard-des-recommandations-de-lipbes/

Economie circulaire : l'Agence Européenne de l'Environnement (AEE) a développé une méthodologie pour comparer les bénéfices des actions sectorielles - 29 octobre 2020

Cette nouvelle méthodologie adopte une approche par étapes permettant d'identifier, de hiérarchiser et d'évaluer les avantages relatifs des changements qui peuvent augmenter la circularité et réduire les émissions de gaz à effet de serre dans un secteur donné. Pour démontrer l'utilité et la valeur de cette nouvelle méthodologie, l'approche a été appliquée au secteur des bâtiments. La méthodologie développée par l'AEE a clairement montré que chacune des étapes du cycle de vie d'un bâtiment, de la conception, la production et la consommation à la démolition et à la gestion des déchets, offre de riches opportunités pour une plus grande circularité et des réductions d'émissions. Une liste d'actions potentielles d'économie circulaire a été dressée, allant de l'impression 3D d'éléments de construction à l'amélioration de la maintenance pour prolonger la durée de vie d'un bâtiment. Une première évaluation a raccourci cette liste en actions prometteuses et spécifiques. L'étude a ainsi révélé que les actions clés identifiées pourraient permettre des réductions d'émissions allant jusqu'à 61% tout au long du cycle de vie des bâtiments

Source :

> https://conseils.xpair.com/actualite_experts/reduire-emissions-gaz-effet-serre-economie-circulaire-batiment.htm

Economie circulaire : le guide du projet européen Interreg FCRBE est désormais disponible en français - Novembre 2020

Destiné aux prescripteurs et concepteurs voulant intégrer le réemploi dans un projet de construction, le guide du projet FCBRE (Facilitating the Circulation of Reclaimed Building Elements in Northwestern Europe ou « Faciliter la circulation d'éléments de réemploi en Europe du Nord-Ouest ») est désormais disponible en français. Ce projet d'une durée de 3 ans (2019-2022) porte sur le réemploi de matériaux de construction dans le secteur du BTP et associe la France, la Belgique, le Royaume-Uni, l'Irlande et les Pays-Bas.

Source :

> www.nweurope.eu/projects/project-search/fcrbe-facilitating-the-circulation-of-reclaimed-building-elements-in-northwestern-europe/news/the-guide-for-facilitating-the-integration-of-reuse-in-a-new-construction-project-is-now-available-in-french-and-dutch/

Défi Bâtiment & Ville durables : le CNRS et le CSTB lancent un appel à projets - Novembre 2020

Dans un contexte d'urbanisation croissante, les habitants attendent de leurs bâtiments et de leurs quartiers qu'ils adressent les grandes questions du développement durable et du changement climatique (performance énergétique, préservation de l'environnement...), tout en restant centrés sur les besoins humains (santé et confort tout au long de la vie, sécurité...). L'objectif de cet appel à projets est de soutenir des recherches interdisciplinaires et innovantes visant à lever les verrous aujourd'hui liés aux bâtiments dans la ville durable. Il s'agit en particulier de donner du sens aux développements technologiques, grâce à une démarche co-construite dès le départ avec la communauté des sciences humaines et sociale, pour intégrer dès la conception les pratiques et les besoins, tout comme la qualité de l'usage, la négociation des solutions apportées ainsi que la réflexion sur un modèle économique viable. Les projets en lien avec la thématique du confinement et/ou des questions autour de l'épidémie et leur impact sur la ville et le bâtiment font partie intégrante de cet appel à projets. Les projets devront s'inscrire dans l'une des 5 thématiques suivantes : « Des bâtiments et des quartiers pour bien vivre chez soi et/ou ensemble », « Bâtiment et ville face au changement climatique », « La rénovation du bâtiment », « L'innovation et la fiabilisation de l'acte de construire », « L'économie circulaire pour le bâtiment ». Date limite de dépôt des candidatures : jeudi 7 janvier 2021 à midi.

Source :

> <https://miti.cnrs.fr/appel-projet/batiment-ville-durables/>

Valorisation des friches industrielles : l'ADEME lance un 1^{er} appel à projets - 10 novembre 2020

Lancé dans le cadre du plan France Relance, cet appel à projets est doté d'une enveloppe de 40 M€ sur deux ans (2020-2021). Il est ouvert jusqu'au 25 février 2021 et s'adresse à tout porteur de projet de reconversion d'une friche polluée issue d'anciens sites ICPE ou miniers : petites et moyennes collectivités, aménageurs publics ou privés, établissements publics fonciers d'État ou locaux, bailleurs sociaux, promoteurs immobiliers... Les lauréats bénéficieront de subventions pour couvrir certaines dépenses ou une partie du déficit économique de l'opération d'aménagement. Les porteurs de projets retenus pourront bénéficier d'aides financières pour des travaux de dépollution des sols et/ou des eaux souterraines, pour assurer la compatibilité avec l'usage futur ou pour permettre un usage sans conséquence en impacts sur les milieux, selon la méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués. Le plan France Relance prévoit par ailleurs une enveloppe de 260 M€ afin de financer des projets de recyclage foncier urbain visant la relocalisation d'activité ou la revitalisation des cœurs de villes et périphérie urbaine.

Source :

> www.batirama.com/article/36068-valorisation-des-friches-industrielles-lancement-du-premier-appel-a-projets.html

/// SOMMAIRE ///



Les membres du Réseau Bâtiment Durable

Alliance HQE-GBC - AQUAA
Cd2e - Cluster Eco-Bâtiment - Collectif Effinergie
Ekopolis - EnvirobatBDM - Envirobat Centre - Envirobat Occitanie
Envirobat Grand Est - Envirobat Réunion - Globe 21 - KEBATI
Novabuild - Noveco - Odéys - Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté
Réseau Breton Bâtiment Durable - S2e2 - Terra'noi
Ville & Aménagement Durable

Financé
par

